

Apprentissage en toute sécurité



Programme

- Objectifs de la campagne
- Le message à destination des entreprises
- Le message à destination des écoles professionnelles
- Le sport et les loisirs

Nouveaux objectifs pour les AP et les ANP

Les apprentis sont exposés à un...

... **risque d'accident professionnel 50 % plus élevé**
que les autres collaborateurs

... **risque d'accident non professionnel 100 % plus élevé**
que les autres collaborateurs



Dire «STOP» fonctionne également durant les loisirs, et pas seulement pour les apprentis!

Les entreprises se préoccupent très activement de cette thématique

Nos instruments (listes de contrôle, affiches, dossier d'exercices, 10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité, ...) sont très largement utilisés.

- 220 000 commandes en trois ans
- Très haut niveau d'acceptation chez les formateurs et les apprentis > 90 % (évaluation)

www.suva.ch/apprentis



Les écoles professionnelles rejoignent le mouvement

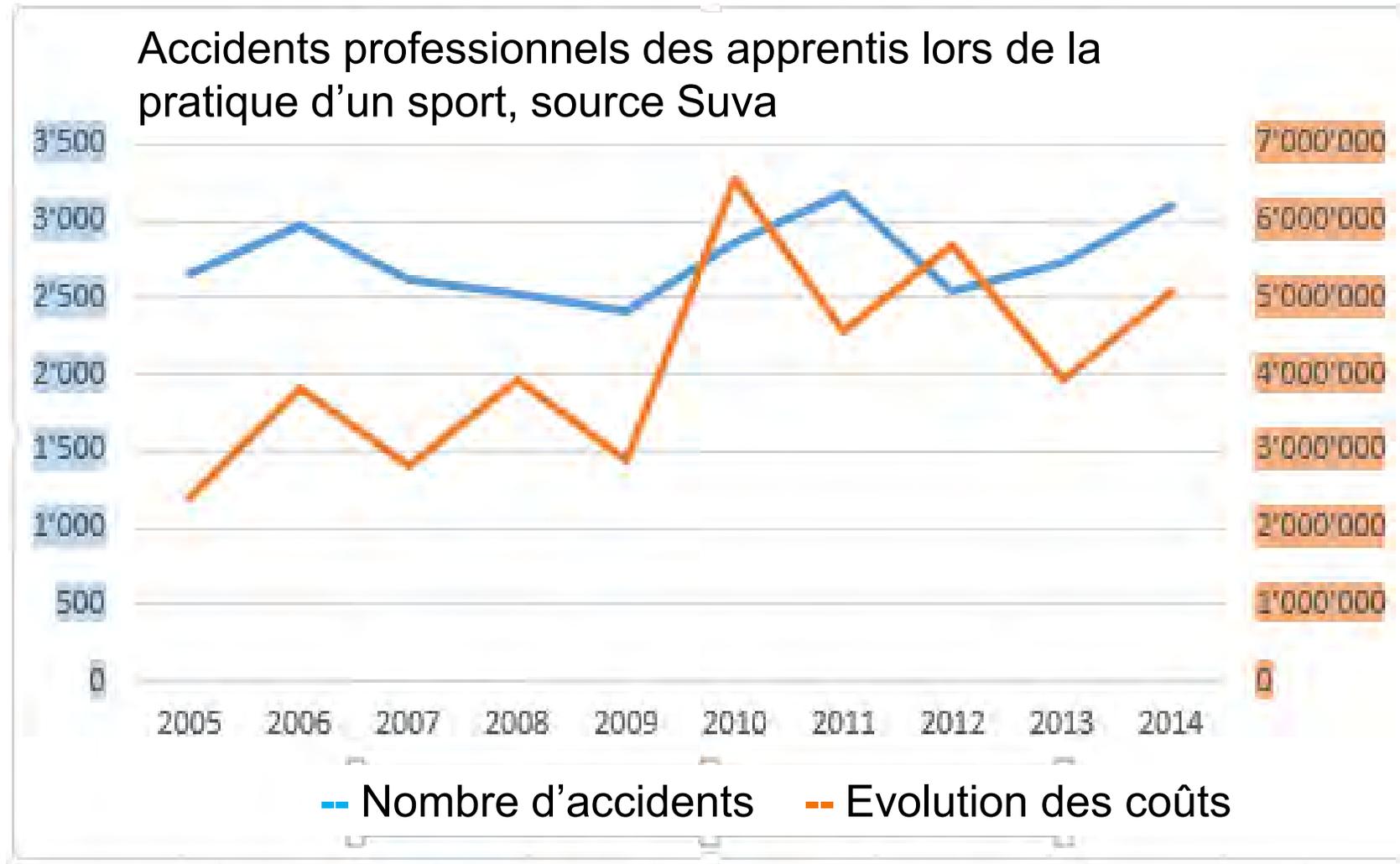


Les commandes de «topTODAY» sont très importantes et ce journal est très utilisé dans les écoles.

La **carte STOP** est désormais également de plus en plus employée dans les écoles professionnelles!

335 commandes pour un total de plus de 20 000 journaux!

Le sport comme source d'accident professionnel



Aborder le thème des cours de gymnastique

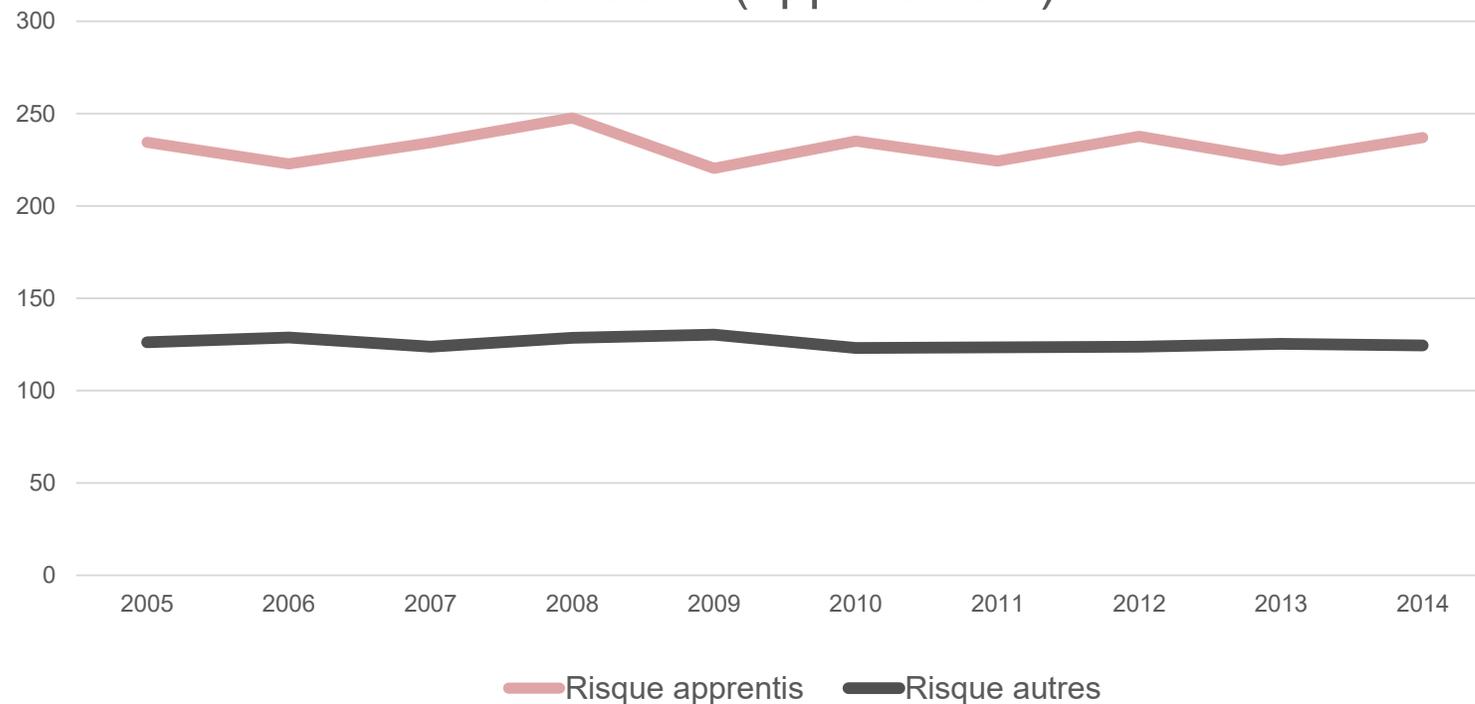
- Chez les apprentis, 1 accident professionnel sur 7 a lieu pendant l'enseignement des sports.
- Les écoles collaborent activement et ont reconnu le problème.
- Des instruments à utiliser dans le cadre des cours de gymnastique sont développés conjointement avec la Suva.
- **Lancement pour le début d'apprentissage 2018**

Les accidents durant les loisirs sont également nombreux chez les apprentis



Le risque d'ANP est deux fois plus élevé chez les apprentis que chez les autres travailleurs

Risque d'accident non professionnel des apprentis et des autres travailleurs dans les entreprises assurées à la Suva (approximatif)



Source: Statistique LAA (LAA05), AANP sauf AAC, recensement complet; ESPA

Problèmes/causes durant les loisirs

1 apprenti sur 4 est victime d'un accident durant les loisirs!

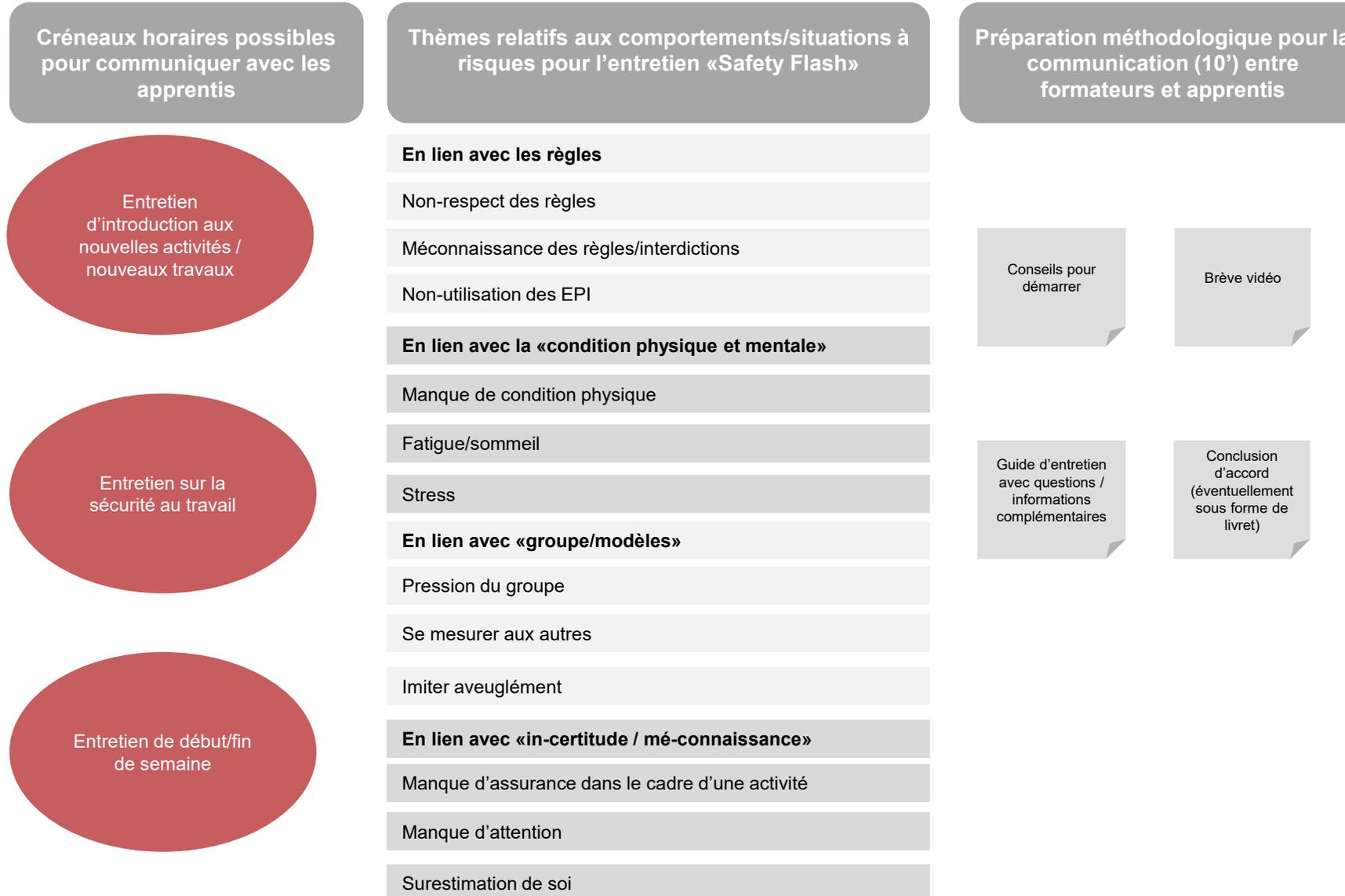
- Forte motivation.
- Pression exercée par le groupe (fréquentations du même âge).
- Activité physique et sport comme compensation/soupape.
- «Aucune envie d'écouter du blabla de prévention».
- **Un fait avéré:** le temps d'exposition plus élevé augmente le risque d'accident.

Aborder les risques liés aux loisirs pendant le temps de travail: est-ce possible?

Oui, si certaines conditions-cadres sont réunies:

- Les possibilités de dialogue existantes avec les apprentis peuvent être utilisées.
- Le supérieur s'intéresse aux loisirs de ses apprentis.
- Il existe une culture du dialogue sincère et ouverte dans l'entreprise.

«Safety Flash»: utiliser certains créneaux horaires et créer des passerelles vers les loisirs



L'expérience vécue comme instrument central de prévention



Regarder et écouter, c'est bien...

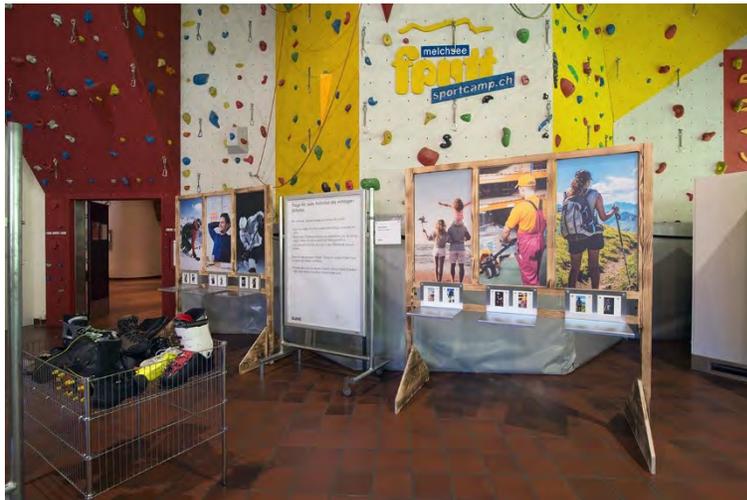
...mais **expérimenter par soi-même**, c'est encore mieux.

Grâce au parcours d'expérimentation et à divers modules, les apprentis peuvent expérimenter par eux-mêmes les conséquences d'une mauvaise estimation d'un risque!

L'accent est mis sur les thèmes suivants:

- EPI
- Distraction / multiplicité des tâches
- Dire STOP

Regarder et écouter, c'est bien...



Nous nous engageons ensemble pour un apprentissage en toute sécurité

Une règle essentielle valable à tout moment et en tout lieu:

Les apprentis peuvent et doivent dire STOP s'ils

- **ont peur;**
- **ne sont pas sûrs;**
- **ne savent pas ce qu'il faut faire.**

Aussi bien au travail que durant les loisirs!

Temps fort 2017: un accident devant le tribunal



Temps fort 2017: un accident devant le tribunal

- 3 manifestations organisées avec au total 1300 participants
- Le propriétaire de l'entreprise, le préposé à la sécurité et le cariste ont été déclarés coupables
- Aucune faute concomitante pour l'apprenti
- Prétentions en dommages et intérêts de la victime intégralement acceptées

«Les apprentis doivent faire l'objet d'une surveillance accrue! Si cette obligation n'est pas suffisamment respectée, les chances d'un prévenu devant un tribunal sont très minces»

Pierino Orfei, président du tribunal

Toutes les informations sur Internet à l'adresse:

www.suva.ch/eventtribunal2017

Merci de votre attention!

